



*Ligue Île-de-France de Golf*

# **Golf d'Entreprises**

## **Éliminatoires Championnat de France de Pitch and Putt par Équipes**

**Samedi 17 novembre 2018 GOLF DE SAINT - OUEN L'AUMONE (95)**

**Allée de l'Abbaye de Maubuisson – 95 310 Saint - Ouen l'Aumône**

**☎ 01 34 40 07 87 – Courriel : [contact@dailygolf-saintouen.fr](mailto:contact@dailygolf-saintouen.fr)**

**Règlement 2018**

Ce règlement particulier complète le règlement général des épreuves fédérales interclubs par équipes.  
Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

Clôture des inscriptions : pour les clubs le **17 octobre 2018** et pour les équipiers le **09 novembre 2018**.

### **1 PARTICIPATION :**

#### **1.1 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :**

Épreuve ouverte à toutes les Associations du Golf d'Entreprises de la Ligue d'Île-de-France affiliées à la ffgolf et à jour de leurs redevances.

Chaque Association pourra présenter 2 équipes de 2 joueurs ou joueuses.

Priorité sera donnée aux équipes 1. Les équipes 2 seront retenues dans la limite des places disponibles (18 équipes au maximum).

Pour le choix des équipes 2, il sera fait référence au classement N-1 des différentes divisions du Championnat Île-de-France du Golf d'entreprises. (Priorité donnée à la 1<sup>re</sup> division puis à la 2<sup>e</sup> division etc.)

Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

Les 2 premières équipes du classement final seront automatiquement qualifiées pour la finale nationale.

**LE JUMELAGE N'EST PAS AUTORISÉ.**

#### **1.2 CONDITIONS POUR LES JOEUSES ET JOUEURS :**

Les joueuses ou joueurs composant les équipes devront :

- Être membre de l'association qu'elles ou ils représentent,
- Être salarié titulaire de l'Établissement dont dépend l'Association,
- Être porteur de la Licence ffgolf de l'année en cours et à jour de leur certificat médical.

**L'INDEX SERA LIMITÉ À 24.0**

### **2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :**

Les éliminatoires se jouent sur une journée le samedi 17 novembre 2018 au golf de Saint - Ouen l'Aumône.



## *Ligue Île-de-France de Golf*

### **2.1 FORMULE DE JEU :**

Compétition par équipe de deux joueurs.  
Possibilité d'inscrire 4 joueurs potentiels par équipe.  
Stroke Play Brut 36 trous (18 trous le matin et 18 trous l'après-midi).

### **2.2 HEURES DES DÉPARTS :**

Shot Gun :  
Matin à partir de 8 h 30,  
Après-midi à partir de 13 h 30,  
Repas en commun le midi.

### **2.3 CLASSEMENT :**

Le classement sera établi en additionnant les 3 meilleurs scores de l'équipe sur les 4 enregistrés.  
Les deux premières équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale 2019. (Le quota attribué à la ligue par la Fédération peut varier cf. le vade-mecum ffgolf 2018).

### **2.4 DÉPARTAGE :**

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le score des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des deuxièmes meilleures cartes, etc.  
Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) celui-ci sera considéré comme étant la plus mauvaise carte par rapport à tous les autres.

### **2.5 CARACTERISTIQUES DU PARCOURS :**

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres.  
L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.  
Les Cadets ne sont pas autorisés.

### **2.6 COMITÉ DE L'ÉPREUVE :**

Les représentants de la Ligue Île-de-France et le représentant du Club d'accueil.

### **2.7 BALLES ET INSTRUMENTS DE MESURE :**

Conformément aux règles locales fédérales.

### **2.8 ENGAGEMENT :**

Le Club doit s'inscrire sur extranet au plus tard le 17 octobre 2018.  
L'inscription des joueurs potentiels se fera également sur extranet, au plus tard 7 jours pleins avant la compétition soit le 09 novembre 2018.

### **2.9 GREEN-FEES + repas :**

Un forfait de 50 euros par joueur : [cette somme forfaitaire non dissociable comprend le Green Fee journée (2 fois 18 trous Pitch & Putt) et le repas devra être réglé à l'accueil du golf lors du retrait des cartes de scores.

En cas de forfait d'équipe ou de joueurs l'association sportive reste redevable des droits d'inscriptions. En cas de non-paiement, l'AS ne pourra se présenter à cette même épreuve l'année suivante.



## *Ligue Île-de-France de Golf*

### **2.10 MARQUES DE DÉPART :**

Repères identiques pour les messieurs et les dames.

### **2.11 REMISE DES PRIX ET COCKTAIL :**

L'annonce des résultats sera effectuée à l'issue de la compétition et sera suivie du verre de l'amitié.